

INFORMATIONS

Travaux du Pont, le bout du tunnel !

C'est une bonne nouvelle pour les riverains du boulevard Drion, les travaux du Pont se terminent !

La réouverture de la route aux véhicules légers est programmée pour le 18 février. La réouverture à l'ensemble des véhicules n'interviendra pas avant le 28 février, le temps de finir les travaux annexes : rambardes, filets de sécurité, signalisation routière... L'inauguration de l'ouvrage aura lieu le 27 mars. Inutile de dire la satisfaction des riverains qui, après les retards liés aux intempéries, vont pouvoir reprendre une vie normale.



Restrictions de stationnement et de circulation rue Gibour

Dans le cadre des travaux « Autoroute de l'eau », l'entreprise EHTP réalise pour le compte de Noréade des sondages de reconnaissance et des travaux de pose de deux conduites d'eau dans la rue Gibour.

Pour des mesures de sécurité, le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit entre le lundi 11 février et le lundi 25 mars.

La circulation sera limitée à 30km/h avec rétrécissement de la chaussée entre le lundi 11 et mercredi 20 février et

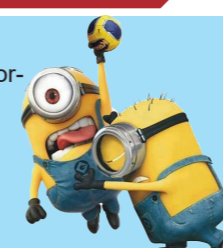
sera interdite entre le 21 février et le 25 mars. Ces interdictions sont levées pour les riverains à partir de 17h30 jusqu'à 7h30.



À NOTER

Accueils Sportifs Vacances d'Hiver

L'office Municipal des Sports organise pour les enfants de 6 à 12 ans en vacances, des accueils sportifs de 14h à 18h à la salle Léo-Lagrange du lundi 11 février au vendredi 22 février. Vos enfants pourront s'initier ou se perfectionner, encadrés par des animateurs professionnels au : Badminton, Acrogyim, Ultimate, Flag, Tir à l'arc, Handball, Futsal, Volley-Ball, Basket, Athlétisme, Cirque, Slackline, Jeux de luge, Rollers, Trotinette et randonnée. Les inscriptions s'effectueront en Mairie au Service Jeunesse et Sports de 9h à 12h. Renseignements au 03 27 99 91 15.



Vacances de Février à l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E.

L'EVS met en place pour les jeunes de 11 à 17 ans des accueils de loisirs de 14h à 18h du lundi 11 février au vendredi 22 février avec, au programme, des soirées, des jeux en réseau, des sorties aux Escape Game de Lille et Laser Game de Douai, de la cuisine, des activités sportives, créatives et numériques (création musicale sur ordinateur, chorégraphies et saynètes avec un smartphone). Renseignements au 03 27 87 89 11 et inscriptions à l'accueil de l'EVS, 16 rue Gambetta.



Atelier « Fabrique ton masque de carnaval » à la Médiathèque

Février mois du carnaval ! À cette occasion, la Médiathèque Norbert-Ségarde organise un atelier de fabrication de masque de carnaval le vendredi 15 février à partir de 16h. Atelier gratuit.

Conseil Citoyen

La prochaine permanence se tiendra samedi 9 février de 10h à 12h en Mairie.

Assemblée Générale de la Société d'Histoire Locale

La Société d'Histoire Locale tiendra sa prochaine assemblée générale dimanche 10 février à 10h à la salle Kopierre.

Volley-Ball UFOLEP

Un Championnat UFOLEP se déroulera le dimanche 10 février à 10h30 à la salle Léo-Lagrange opposant UFOLEP Séniors Féminins ASE/VLCA à Templeuve.

Calendrier du SCA

Sam. 9 fév. : U10 - Douai à 10h, U11 - Courchelettes à 10h, Flines lez Râches - U13 à 14h, Somain - U13 à 14h.

Dim. 10 fév. : Moÿ de l'Aisne - Séniors A à 15h, Séniors B - Pont Flers à 15h.

Journées de Mobilisation Citoyenne pour Mineurs

L'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E. organise les mercredi 20 et jeudi 21 février 2 journées gratuites sur inscription de Mobilisation Citoyenne pour mineurs avec, au programme des ateliers citoyenneté, une initiation aux premiers secours et des ateliers culinaires et artistiques. Infos et inscriptions auprès de l'EVS au 03 27 87 89 11, 16 rue Gambetta.



À l'affiche, cette semaine !

Creed II

Le Retour de Mary Poppins

Edmond

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.

Aniche Actu N°6

du 04 février au

10 février 2019

www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Vigie Proxi Urbaine : Un partenariat fort entre la Poste et la Ville pour améliorer la qualité de vie des citoyens



Ce jeudi 30 janvier, le Maire Marc Hémez et la Direction Régionale de la Poste ont officiellement scellé l'opération Vigie Proxi Urbaine. Il s'agit d'un partenariat gagnant/gagnant entre la Poste et la ville d'Aniche qui doit permettre d'apporter une réponse rapide aux dégradations ou dysfonctionnements signalés par les facteurs au cours de leur tournée sur la Voie Publique.

Notre ville possède un patrimoine bâti et non bâti important. Les bâtiments, bureaux, écoles, salles de réunions, salles de sport... sont souvent utilisés et les incidents sont vite détectés et signalés par les occupants (panne d'électricité, de chauffage, vitres cassées, serrures bloquées, etc...). En revanche, pour la voirie et ses dépendances : feux tricolores, barrières piétons, poteaux de signalisation, poteaux incendie, et autres éléments de mobilier urbain, l'identification et le signalement ne sont pas toujours remontés rapidement, même si de vigilants citoyens signalent les faits en Mairie. C'est pourquoi le dispositif Vigie Proxi Urbaine, proposé par La Poste, est une aide au signalement, grâce au précieux concours des facteurs. Ces derniers ont besoin de

jeudi 30 janvier, la Direction Régionale de la Poste est venue présenter le dispositif, adopté par la ville, première collectivité du Douaisis à tester ce nouveau service.



Une démonstration en temps réel a été proposée grâce au logiciel développé pour l'occasion qui a permis de mesurer la rapidité du signalement des anomalies relevées. A ce jour 50 signalements ont déjà été effectués, avec une diversité telle que : l'éclairage public (mauvais état...), la propreté (poubelle qui déborde, épave...), la signalisation (feu, panneau détérioré) ou le mobilier urbain (dégradations, abribus cassé...).

Ainsi donc, 6 jours sur 7, le facteur signale ces désordres en faisant sa tournée... À noter que si l'on oppose souvent les fonctionnaires des différents corps : Education Nationale, Hôpitaux, Police, Poste, ... on notera la solidarité entre fonction publique communale et la Poste, au grand bénéfice des citoyens. Il reste maintenant à jauger la réactivité des services municipaux.



nouvelles missions, afin de compléter leur travail, réduit par la baisse du courrier, en raison des nouveaux moyens de communication : téléphone, internet... Lors de la conférence de presse du

Les Anichois rendent un vibrant hommage à Johnny



Samedi 2 février, le Ciné-Concert, organisé par l'Association Festive et Cinématographique Anichoise et la Municipalité, pour rendre hommage à Johnny Hallyday, a connu un beau succès.

En effet, plus de 100 personnes ont vu ou revu avec bonheur le film français « D'où viens-tu Johnny ? », réalisé par Noël Howard en 1963. Après la projection, tout ce petit monde s'est retrouvé à la

salle Louis Pol pour assister au concert donné par Marco, sosie vocal et physique de Johnny Hallyday. Avec beaucoup de réalisme et un talent avéré, Marco a interprété les plus grands succès de Johnny, repris en chœur par des fans déchaînés.

ASSOCIATIONS



Assemblée générale de Moove Dance

Le 18 janvier, l'association Moove Dance a tenu son assemblée générale à la salle Domisse, en présence du Maire, Marc Hémez et de l'Adjoint aux Sports, Michel Fleurquin.

Le bilan d'activité a permis de mesurer la vitalité de l'association. De même, le rapport financier laisse apparaître une gestion saine et rigoureuse du club.

En 2019, Moove Dance organisera un lavage de voiture le 27 avril et une braderie le 2 juin. Les bénéfices récoltés lors de ces deux manifestations permettront de financer un stage de danse à Londres afin d'offrir de nouvelles connaissances aux monitrices de l'association. Le gala annuel aura lieu le 18 mai à la salle Pierre de Coubertin et sera suivi du premier concours organisé le 19 mai en cette même salle.

Assemblée Générale de l'association du quartier Berrioz

L'Assemblée générale de l'association du quartier Berrioz s'est déroulée le samedi 26 janvier à la salle Domisse en présence de Xavier Bartoszek, Adjoint à la Culture, représentant le Maire, excusé.

La présidente Dominique Derain a d'abord remercié les adhérents d'être venus aussi nombreux et de participer activement à la vie de l'association notamment en ce qui concerne la proposition de nouvelles activités. Ainsi, en 2019 seront de nouveau organisés des voyages et des repas conviviaux. La présidente s'est également félicitée de la bonne santé de l'association qui compte aujourd'hui

une cinquantaine de membres et s'ouvre largement vers tous les quartiers de la ville. Les personnes intéressées par l'association du quartier Berrioz peuvent s'adresser à la présidente : Dominique Derain au 06 07 02 73 40



Stage de Judo au Dojo lama

Dimanche 27 janvier, le Dojo lama a organisé un stage de préparation aux compétitions réservé aux minimes et cadets qui ont fait un podium aux championnats du Nord.

On a pu dénombrer 80 judokas venus de tous le département. Deux judokas anichois, Ishane Hamadi et Michael

Guillaume, étaient qualifiés et présents à ce stage encadré par Francky Gustin 6^{ème} Dan et Lydéric Labiaux 2^{ème} Dan.

Un premier concours de gym réussi !

Le samedi 26 janvier s'est déroulé le 9^{ème} concours interne du club Gymnique d'Aniche.

168 participants se sont inscrits pour en découdre sportivement entre eux.

Le jeu plus important : le podium ! et la consécration avant le circuit compétitif officiel des différentes fédérations. Les jeunes garçons récemment sacrés vice-champions départementaux ont été mis à l'honneur. L'Adjoint aux Sports, Michel Fleurquin, leur a remis leurs médailles d'argent.



La section BabyGym a présenté 22 bambins plus motivés que jamais qui se sont appliqués sur les divers ateliers proposés. Ils ont tous reçu médailles et cadeaux. Les sections confondues de Gymnastique Artistique et Gymnastique Rythmique avaient, quant à elles, un en-

ANNONCES

Adopte une poule !



Vous habitez sur la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent ? Vous souhaitez réduire vos déchets ? Le SIAVED, Syndicat Inter-Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets, propose à 200 foyers volontaires d'adopter 2 poules de races locales.

Le SIAVED et le Centre Régional des Ressources

Génétiques s'associent pour mettre en valeur les poules de nos régions. Notre région possède en effet le patrimoine avicole le plus riche de France : Coucou des Flandres, poule d'Estaires, poule d'Hergnies ou poule de Bourbourg, ...

Comme beaucoup de races locales, leurs effectifs sont très faibles, et pourtant, chacune de ces espèces possède des qualités appréciées, souvent méconnues. En adoptant deux poules, vous participez à la sauvegarde de ces espèces tout en agissant pour l'environnement :

Une poule peut picorer jusqu'à 150kg de déchets de cuisine et de jardin par an, en complément d'une alimentation au grain !

Les différentes races seront attribuées en fonction des disponibilités et de la taille de votre jardin. Une participation de 5€ par foyer (pour les 2 poules) vous sera demandée pour la réservation de vos poules. Attention, le nombre de foyers pouvant bénéficier de l'opération est limité à 200.

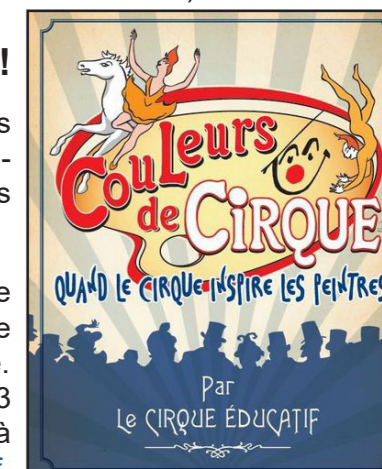
Pour plus d'informations, contactez le SIAVED au 0 800 775 537 (n° gratuit) ou par mail à prevention@siaved.fr. Un bon de commande est également disponible à l'accueil de la Mairie (à renvoyer avant le 31 mars).

Tous au Cirque !

La Région accueille pour la 44^{ème} année « Le Cirque Éducatif » du 13 février au 5 mars sous son grand chapiteau à Sin le Noble (rue Paul Foucaut près du Lycée Arthur Rimbaud) avec sa nouvelle création « Couleurs de Cirque : quand Le Cirque Inspire Les Peintres ».

Le spectacle progressant au fil d'un scénario fait appel aux meilleurs artistes internationaux. Nombre d'entre eux ont été primés dans les grands festivals mondiaux, Monte-Carlo par exemple, ou ont été invités dans les émissions télévisées les plus populaires telles « Le plus grand cabaret du monde ». Leurs prestations sont mises en valeur par un excellent orchestre professionnel. Le thème

confère au spectacle une cohérence qui en facilite l'exploitation pédagogique. Plus d'informations au 03 27 97 19 99 ou par mail à contact@cirque-educatif.com ou sur le site internet : www.cirque-educatif.com.



À cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale organise une **journée au Cirque Éducatif en car (aller et retour) le mercredi 20 février après-midi.**

Le bus peut être complété, à concurrence des places disponibles, par tout habitant d'Aniche au tarif réduit de 5€/adulte et 2,50€/enfants. Renseignements auprès du CCAS ou au 03 27 99 91 09.



Les inscriptions à l'école maternelle vont démarrer !

Pour permettre un meilleur suivi et affectation des enfants dans les écoles, les inscriptions scolaires, pour les enfants nés en 2016 et 2017, commenceront le lundi 25 février : la scolarisation des enfants de 3 ans est désormais obligatoire. Pour les enfants de 2 ans, les places seront attribuées en fonction des disponibilités.

Attention ! Une pré-inscription en Mairie est nécessaire. Les familles peuvent se présenter, **munie d'un justificatif récent de domicile**, au Service Scolaire du lundi au vendredi sans rendez-vous de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. À l'issue de cette pré-inscription, il vous suffira de prendre **rendez-vous** avec l'un des directeurs suivants :

• **École maternelle de l'Archevêque :**
03 27 92 70 67

Mme Paix recevra les parents tous les lundis.

• **École maternelle Jean-Schmidt :**
03 27 92 55 36

Mme Coquerel recevra les parents tous les mardis de 14h à 15h.

Lors de l'inscription à l'école, veuillez vous munir du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille.

• **École maternelle Marcel Cachin :**
03 27 92 56 02

M. Dubois recevra les parents tous les mardis.

• **École maternelle Yvon Fossé :**
03 27 90 30 80

Mme Rolain recevra les parents tous les mardis.